

COMMUNE D'ARMEAU
Conseil Municipal du 02 septembre 2021

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal d'ARMEAU, est convoqué pour le jeudi 02 septembre 2021 à 19 h 00, salle de la Mairie, pour une réunion ordinaire.

Ordre du jour :

- Bilan de la fête ;
- Demande de subventions passages piétons ;
- Manifestations septembre : forum des associations, journée citoyenne, broyage déchets verts ;
- Questions diverses.

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 02 SEPTEMBRE 2021**

Le Conseil Municipal d'ARMEAU, dûment convoqué le 24 août 2021 s'est réuni en SEANCE ORDINAIRE le 02 Septembre 2021 à dix-neuf heures, sous la présidence de Madame Catherine TOULLIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mmes Catherine TOULLIER, Stéphanie SIMONNOT, Cendrine SIBILLOTTE, Eva HOMMET et Patricia HUEBER - MM. Gérard SEGUIN, Arnaud PERRIER, Emeric BIMBEAU, Benoît HERNANDEZ et Roger LEDUCQ.

ABSENTS EXCUSES : M. Guy CRISTIAN, pouvoir à M. SEGUIN.
M. Sylvain SABARD, pouvoir à Mme TOULLIER.
Mme Emmeline SEGUIN, pouvoir à Mme HUEBER

SECRETAIRE DE SEANCE : M. HERNANDEZ

La séance est ouverte à 19 h 00.

Le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour la création de poste, la procédure d'abandon manifeste et convention avec le CDG pour le signalement des actes de violences. Le Conseil Municipal donne son accord.

Le compte-rendu de la séance du 27 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

.....
BILAN DE LA FETE –

Malgré le contexte, la fête de la Commune s'est bien déroulée. Beau feu d'artifice.

Le bilan est plutôt satisfaisant, plus de 2.000 personnes sur les 2 jours.

La mise en place du passe sanitaire sur le samedi soir s'est faite sans problème, mais il faudrait plus de bénévoles.

Bonne fréquentation sur le vide-greniers, mais 1/3 d'exposants.

DEMANDE DE SUBVENTIONS PASSAGES PIETONS – Délibération N° 2021.09.01 –
Classification 7.1

Il a été réalisé deux passages piétons pour un coût de 6.213,60 € HT avec une signalisation au sol pour 369,95 €, soit une dépense totale de 6.583,55 €. Cette création est subventionnable au titre des amendes de police.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental, au titre des amendes de police.
Autorise le Maire à faire les démarches nécessaires.

MANIFESTATIONS SEPTEMBRE :

- ☞ Forum des associations : Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le forum des associations aura lieu le samedi 18 septembre 2021, de 14h00 à 18h00 sur la Place de la salle des fêtes. Il y aura la présence du service des transports du Grand Sénonais pour présenter le dispositif du transport à la demande.
Il sera accompagné d'un concours de pétanque et d'un concert gitan.
- ☞ Journée citoyenne qui aura lieu le samedi 25 septembre. Rendez-vous est donné à 10h00 au container de la benne à verres – Rue de Bellevue.
- ☞ Broyage déchets verts prévu en octobre, mais pas de date retenue, cela dépendra des disponibilités du matériel prêté par la CAGS.

CREATION POSTE – Délibération N° 2021.09.02 – Classification 4.1

Le Maire informe les membres du conseil que l'Agent Technique principal de 2^{ème} classe est promouvable au grade supérieur d'Agent technique territorial principal de 1^{ère} classe. Poste qu'il faut créer par délibération.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE de créer le poste d'Agent technique territorial de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} novembre 2021. Poste à temps complet.

DECIDE la suppression, à compter de cette même date, du grade d'Agent technique principal de 2^{ème} classe (grade d'origine),

CONVENTION CDG – Dispositif de signalement des actes de violences

Le centre de gestion fait part d'une nouvelle obligation pour les employeurs : la mise en place d'un dispositif de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.

Le Centre de gestion se propose de prendre en charge cette mission par conventionnement moyennant une participation financière de 100 €/an pour un effectif de moins de 10 agents.

Mme SIBILOTTE propose de voir si cela peut être du ressort de l'agent de prévention

Le Conseil Municipal décide de reporter sa décision.

PROCEDURE D'ABANDON MANIFESTE – Délibération N° 2021.09.03 –
Classification 3.6

Le Maire rend compte au conseil que 2 maisons sont en état d'abandon :

- ☞ La 1^{ère} se trouve à l'angle de la RD 606 et de la Rue de la Forêt d'Othe. Tous les courriers nous reviennent avec la mention « Destinataire inconnu à cette adresse ».
- ☞ La 2^{ème} se situe à l'angle de la RD 606 et de la Rue du Val Saint Quentin. La succession n'est pas terminée et la maison est laissée à l'abandon

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE de lancer la procédure d'abandon manifeste pour ces deux maisons.

AUTORISE le Maire à faire les démarches et à signer les documents administratifs s'y rapportant.

Arrivée de M. Gérard SEGUIN à 19h20.

INFORMATIONS :

- ✓ **Grand Sénonais** : Du 04 septembre au 30 novembre 2021 « *Opération le chèque gagnant de l'Agglo* » chez les commerçants et artisans de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais participant à cette opération. Le principe : le client achète un ou plusieurs « chèque gagnant », Bingo c'est 50 % de pouvoir d'achat en plus (ex : 20 € = 30 €).
- ✓ **Syndicat de la Gendarmerie** : Suite au décès du patron de l'entreprise d'électricité, les travaux reprendront dès qu'une nouvelle entreprise sera trouvée.
- ✓ **Rue de Champagne** : Des travaux de renouvellement des canalisations sur le réseau d'eau potable auront lieu à partir du 06 septembre et jusqu'à fin octobre.
- ✓ **ENEDIS** nous informe que des coupures d'électricité sont programmées les : 14 septembre 2021 - 14 et 15 octobre 2021 dans le bourg d'Armeau.
- ✓ Demande d'un administré pour un passage piéton à la sortie Nord d'Armeau, après le parking du routier. En effet, plusieurs enfants traversent la RD 606 pour aller à la mairie par le chemin du halage afin de prendre le bus scolaire.
- ✓ Mme HOMMET fait part d'une demande d'une voisine, en résidence secondaire, sollicitant la mise en place de containers fixes pour les déchets du week-end, étant absente au moment du passage des éboueurs.
- ✓ Mme SIBILLOTTE signale la dangerosité de 2 portails d'administré : Porche Rue de l'Île de France qui penche et portail vert Rue de la Forêt d'Othe. Courrier sera adressé aux propriétaires.

La séance est levée à 19 h 40.

